



Association loi 1901 n° W062000590

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2017

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2016

Du point de vue comptable, quelques éléments à souligner en 2016.

1) Les envois de subventions au comité local de gestion de l'école de Karkadjane sont en augmentation : Le coût de la vie sur place ne cesse d'augmenter en raison de l'insécurité permanente et de la distance des principaux centres d'approvisionnements. Cette augmentation reflète également le fait qu'à la demande de l'association des parents d'élèves, **2 repas sont désormais servis chaque jour aux enfants**. C'est un motif puissant pour la fréquentation régulière de l'école et une garantie que les enfants sont suffisamment nourris pour suivre la classe avec profit.

2) Les frais de téléphone indispensables pour rester en relation suivie avec nos partenaires au Mali et au Niger sont trop élevés pour ne pas être complètement défrayés.

3) L'école a dû subir d'importantes réparations après les fortes pluies pour un montant total de 3560 €

4) Les parrainages sont en augmentation. Une partie est acquittée directement sur le budget de Malinia en raison la défaillance de certains anciens parrains.

5) Les frais de déplacement (frais de mission en France) sont également en augmentation en 2016. Ils reflètent d'une part, les voyages pour aller chercher les photos de Gérard Payen qui ont été exposées lors du festival Bagiliba puis lors des deux expositions suivantes : à la maison de retraite de Mouans-Sartoux et à la Galerie des Dominicains à Nice ; d'autre part le transport des membres du groupe Toumast pour leur concert au Festival Bagiliba, compensé en partie par un don de 500 € de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux, organisateur du Festival.

6) Nos ressources propres sont cette année **en hausse** dont une partie est due à de meilleures ventes de bijoux et artisanat et à des dons plus importants qu'en 2015. Le montant global des cotisations ne peut refléter exactement le nombre de cotisants dans la mesure où des cotisations payées en fin d'année précédente sont comptabilisées d'avance tandis que des régularisations interviennent lors de l'assemblée générale et sont donc comptabilisées sur l'exercice suivant. Le nombre d'adhérents est globalement stable. Cependant, on constate qu'un petit nombre d'adhérents 2015 n'ont pas renouvelé leur cotisation en 2016. On peut penser qu'il s'agit souvent plus d'un oubli de la part d'adhérents anciens et fidèles. Il serait utile d'améliorer la procédure d'appel à cotisation (et de rappel, le cas échéant).

L'exercice 2016 se termine par un **excédent comptable de 3045,69 €**.

Le solde bancaire au 31 décembre 2016 s'élevait à : 13 878 €. Le solde de caisse à : 2029,05 €

Le Président : Claude Boursin,

La Trésorière : Anne Grimault,